

CONCOURS DE PROFESSEUR(E) DES ÉCOLES (CRPE) 2020

Résultats d'admission : le 07 juillet 2020 sur www.ac-grenoble.fr

FÉLICITATION POUR VOTRE ADMISSION,
VOUS DEVEZ DESORMAIS :



1. SAISIR VOS VŒUX D'AFFECTATION DÉPARTEMENTAUX POUR VOTRE ANNÉE DE STAGE :

DU MERCREDI 8 JUILLET AU VENDREDI 10 JUILLET 18 h sur ORIANEE :

via le site www.ac-grenoble.fr - vignette "Lauréats CRPE 2020"
Un message vous avertira de l'ouverture de l'application ORIANEE



2. CONSTITUER ET RENVOYER VOTRE DOSSIER ADMINISTRATIF :

POUR LE 10 JUILLET AU PLUS TARD

Consultez les pièces à fournir et les documents à télécharger, remplir et renvoyer, sur le site www.ac-grenoble.fr - vignette "Lauréats CRPE 2020"



3. VOUS INSCRIRE A L'INSPÉ :

Consultez > [l'espace dédié aux candidatures de l'INSPÉ](#)

A NOTER :



LES RÉSULTATS D'AFFECTATION VOUS SERONT COMMUNIQUÉS PAR COURRIEL

LE LUNDI 13 JUILLET 2020 POUR LES DÉPARTEMENTS 07 ET 73

LE VENDREDI 17 JUILLET 2020 POUR LES DÉPARTEMENTS 26, 38 ET 74

Vous serez professeur(e) stagiaire à mi-temps à compter du 1^{er} septembre 2020.

VOUS SEREZ INVITÉ(E) À PARTICIPER AUX JOURNÉES D'ACCUEIL DES PROFESSEUR(E)S STAGIAIRES

Elles se dérouleront dans votre département d'affectation, à compter du mercredi 26 août 2020. Les informations précises concernant cet accueil seront accessibles sur le [site de la FTLV](#)

